

# Amplifions la lutte et la grève !

Face à la mobilisation importante des travailleurs lors de la dernière journée de grève et de manifestations du 26 mai, face aux barrages, aux occupations de lieux de travail et aux grèves qui se multiplient, la presse aux ordres commencent à se sentir obligée de trouver d'autres titres que « le mouvement s'essouffle ».

La violence des réactions gouvernementales, qu'elle se situe dans l'instrumentalisation qui est faite des forces de l'ordre à l'encontre des manifestants, ou dans sa dénonciation nauséabonde de la CGT, traduit surtout sa faiblesse face à la rue.

L'usage du 49-3, la volonté gouvernementale de faire passer la CGT pour une organisation minoritaire et déconnectée des aspirations des travailleurs, l'amalgame mensonger entretenu entre les casseurs et les manifestants, bref sa propagande au service de la régression sociale, démontre l'état extrême de fragilité du gouvernement et son illégitimité.

Le rejet du projet de loi travail n'est pas celui d'une minorité mais il s'agit bien d'un refus massif de voir les droits des salariés sacrifiés.

Pour la CGT, **l'exigence est toujours le retrait pur et simple du projet :**

- Non à l'inversion de la hiérarchie des normes et à un code du travail démolé par des accords d'entreprise.
- Non à l'allongement de la journée et semaine de travail, non aux heures supplémentaires payées au rabais.
- Non à la destruction de la médecine du travail.
- Non aux licenciements économiques élargis.

**OUI A UN VERITABLE CODE DU TRAVAIL DU XXIème SIECLE !**



Après trois mois de grèves et mobilisations, après la multiplication de grèves reconductibles (SNCF, Ports et Docks, RATP), **dans un contexte de durcissement du mouvement et dans la perspective de la journée nationale d'action du 14 juin à Paris, la pression ne doit pas se relâcher.**

**La CGT, avec les salariés, doit continuer et amplifier sa lutte contre les casseurs du code du travail.**

**Le 2 juin journée de grève et de  
manifestations !**

**Le jeudi 2 juin à 17h30 à Périgueux et Bergerac  
Palais de Justice.**

